
Deuxième Session, Seizième Parlement, 18 George V, 1928

SÉNAT DU CANADA

BILL S⁶.

Loi pour faire droit à Léon Proulx.

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT LE 25 AVRIL 1928.

OTTAWA

F. A. ACLAND

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI